

Assemblée de secteur du Service linguistique (2018-2019)

Compte rendu de la 2^e réunion du Bureau¹,
tenue le jeudi 19 juillet 2018, de 10 h 30 à 12 h 20, dans la salle E-5116

Personnes présentes : Mahjoub Boulhaj (ATS), Edith Bourion (FTPU), Jianjun Chen (CTS), Marie-Agnès Deleschaux (RU), Emily Duggan (ETS), Pauline Escalante (ETPU), Tatiana Lazdin (RU), Maria Lyakhovskaya (RTS), Olivier Meyer (Président), Bruno Nissou (FTS), Francisco Rovira (STS) et Luz Urquizu Marroquin (STPU).

Points examinés :

1. Suivi des questions traitées à la 1^{re} réunion du Bureau.
2. Entretien de Mme Chaoui avec Mme Pollard au sujet du document *Strategic Vision 2018*.
3. Situation actuelle du Groupe des références.
4. Avenir des groupes de traitement de texte après 2020.
5. Productivité.
6. Système d'évaluation et de notation des fonctionnaires (e-PAS).
7. Regroupement des membres de la Section chinoise de traduction au 6^e étage du bâtiment E.

1. Suivi des questions traitées à la 1^{re} réunion du Bureau

- Éventuelle incidence de l'annualisation du budget sur les contrats à durée déterminée – Le Président a obtenu l'assurance de Mme Momal-Vanian qu'aucun changement n'était à prévoir.
- Différences de traitement entre sections de traduction en ce qui concerne la norme de productivité pour l'autorévision au grade P-3 et les « SPA » pour l'examen écrit en vue de la promotion de P-3 à P-4 : La politique de Mme Keating est à ce jour de laisser chaque chef de section décider. L'assemblée de secteur estime qu'il devrait y avoir égalité de traitement. **La question sera à nouveau abordée dans le cadre du SMRG** en septembre.
- Plan stratégique patrimonial (PSP) – L'emplacement des futurs bureaux du personnel du Service linguistique après l'achèvement des travaux menés dans le cadre du PSP demeure flou, malgré les assurances données précédemment.

2. *Entretien de Mme Chaoui avec Mme Pollard* – Mme Prisca Chaoui, Secrétaire exécutive du Conseil de coordination du personnel, a fait part au Bureau de la teneur de son récent entretien avec Mme Catherine Pollard, Secrétaire générale adjointe chargée du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, au sujet du document *Strategic Vision 2018*. Ce document est, semble-t-il, un cadre de réflexion sur la base duquel des consultations devraient être menées. Il ressort de l'entretien que la consultation est plus théorique que réelle. Le groupe de travail de l'Assemblée de secteur chargé de faire la synthèse des observations et questions du personnel (point 3 du dernier bulletin) **va mettre la dernière main à son document avant de le transmettre officiellement à Mme Pollard.**

3. *Situation actuelle du Groupe des références* – Sur un effectif total de 15 personnes, 2 ont été transférées au 1^{er} juin 2018 dans les Sections de traduction arabe et chinoise à des postes d'assistante de terminologie et 7 (6 G-6 et 1 G-7) doivent intégrer le nouveau groupe d'appui censé prendre la relève du Groupe des références. Trois G-6 ont déjà été sélectionné(e)s pour le groupe d'appui et 3 autres G-6 ainsi qu'1 G-7 devraient l'être prochainement. Il reste donc 6 personnes sans poste à terme. Le chef temporaire (P-4) du Groupe des références n'a toujours pas été nommé.

4. *Avenir des groupes de traitement de texte après 2020* – De grands changements seraient à prévoir pour les groupes de traitement de texte après 2020. Le Bureau va s'efforcer d'en savoir plus.

5. Productivité

- Norme de productivité requise pour les P-3 « en autorévision » – voir point 1. ci-dessus.
- Comptabilisation des activités de contrôle de la qualité et de supervision (« monitoring ») au titre des affectations spéciales (SPA). Il est à regretter que ces activités ne soient pas comptabilisées en équivalents-pages. Cette pratique fausse la perception de la production réelle des traducteurs et réviseurs.
- Non-comptabilisation dans gDoc de la productivité effective des réviseurs. Pour un réviseur, une production de 5,5 pages est automatiquement convertie en 5 pages par gDoc. Cela revient à « escamoter » une partie du travail effectué. Il serait plus juste d'afficher la quantité réellement produite. Il suffirait de relever l'objectif de productivité des réviseurs dans l'e-PAS.
- Comptage des mots pour les traductions faites à partir d'une langue pivot. Dans le cas de l'anglais utilisé comme langue pivot pour le russe ou l'arabe, des écarts défavorables ont été constatés entre le nombre de mots indiqué dans gDoc pour la langue source et le nombre de mots dans la langue pivot. Or, le surcroît de travail doit être déclaré en SPA, lesquelles sont soumises à un quota, et les mots

¹ Sauf indication contraire, les opinions exprimées ici font écho à des suggestions et points de vue de fonctionnaires recueillis par leurs représentants et visent à promouvoir la communication entre la direction et le personnel. Afin d'éviter tout malentendu, les demandes de rectifications ou commentaires éventuels doivent être soumis au Président de l'Assemblée de secteur, et à lui seul, pour inclusion dans le compte rendu de la réunion suivante.

supplémentaires ne sont pas pris en compte dans le calcul de la productivité. Le travail supplémentaire n'est pas non plus pris en compte pour les réviseurs.

Le Président invite les représentants des différents groupes et sections à réunir toutes les questions et observations relatives à la productivité de sorte que ce thème soit abordé dans son ensemble à la prochaine réunion du Bureau.

6. *Système d'évaluation et de notation des fonctionnaires (e-PAS)* – Il est demandé si l'usage de l'anglais dans le cadre de l'e-PAS est une obligation pour les fonctionnaires d'unités totalement francophones. Le Bureau prend note de cette question.

7. *Regroupement des membres de la Section chinoise de traduction au 6^e étage du bâtiment E* – Le Bureau a été informé que les membres de la Section chinoise de traduction seraient prochainement regroupés au 6^e étage du bâtiment E dans le but de faire de la place à l'équipe chargée du PSP.
